



---

**12<sup>e</sup> Assemblée des Etats Parties  
à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la  
production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur  
destruction**

**Déclaration prononcée par la délégation suisse**

***Mise en œuvre de l'article 5 (démunage)  
« Zones minées récemment découvertes »***

**Genève, 6 décembre 2012**

---

Monsieur le Président,

La Suisse a suivi attentivement les discussions portant sur les zones minées découvertes une fois le délai pour leur destruction au titre de l'article 5 dépassé. Nous remercions les coprésidents de leurs efforts inlassables afin de trouver une solution à cette question en concertation avec tous les acteurs concernés.

La Suisse soutient pleinement le projet de décision soumis par la présidence à la 12<sup>e</sup> Assemblée des Etats parties, car la démarche proposée

- s'inscrit dans le long terme ;
- est fondée sur les dispositions contenues à l'article 5 de la Convention ;
- est conforme aux pratiques et usages relatifs au respect de l'article 5 ;
- garantit l'égalité de traitement de tous les Etats parties ;
- et garantit le démunage dans les plus brefs délais des zones minées qui viennent d'être découvertes.

A son sens, la proposition de décision présentée par la présidence constitue une excellente base pour traiter de manière cohérente ces cas de figure à l'avenir.

Je vous remercie.

Mr. President,

Switzerland followed closely the discussions on this issue of newly discovered mined areas. We thank the Co-chairs for the tireless efforts. They have been working hard with all relevant actors to develop a solution.

The draft decision submitted by the Presidency to the 12 MSP is fully supported by Switzerland because the proposed way forward

- is sustainable;
- is based on the existing text contained in article 5 of the Convention;
- is in line with the agreed practice and customs in regard to compliance issues with article 5;
- ensures the equal treatment of all States Parties
- and ensures a clearance of the newly discovered mined areas as soon as possible.

In our view, the draft decision circulated by the Presidency seems to be an excellent basis to deal in future in a coherent manner with such cases.

Thank you very much.